

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques

NOR : SSAS1808101V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société EG LABO LABORATOIRES EUROGENERICS, les prix des spécialités pharmaceutiques visées ci-dessous sont ceux figurant dans le tableau ci-après. Cette décision entre en vigueur à compter du quatrième jour suivant la publication au *Journal officiel* de la République française.

N° CIP	PRÉSENTATION	PFHT	PPTTC
34009 268 930 7 1	NICOTINE EG FRUIT 2mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée à l'acésulfame potassique et à la saccharine, sous plaquettes (B/108) (EG LABO LABORATOIRES EUROGENERICS)	10,98 €	14,14 €
34009 268 964 9 2	NICOTINE EG FRUIT 4 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée à l'acésulfame potassique et à la saccharine, sous plaquettes (B/108) (EG LABO LABORATOIRES EUROGENERICS)	10,98 €	14,14 €
34009 268 997 4 5	NICOTINE EG MENTHE 2 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée à l'acésulfame potassique et à la saccharine, gommes à mâcher sous plaquettes (PVC/PVDC/Aluminium) (B/108) (EG LABO LABORATOIRES EUROGENERICS)	10,98 €	14,14 €
34009 269 031 6 9	NICOTINE EG MENTHE 4 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée à l'acésulfame potassique et à la saccharine, gommes à mâcher sous plaquettes (PVC/PVDC/Aluminium) (B/108) (EG LABO LABORATOIRES EUROGENERICS)	10,98 €	14,14 €



AVIS 2017

SUR LE TABAC CHAUFFÉ & PRODUITS APPARENTÉS

Préambule

1. L'Alliance contre le tabac regroupe 25 associations-membres et a notamment pour objectif d'informer le public sur les conséquences du tabagisme et sur les mesures destinées à le combattre afin d'organiser la sortie du tabac et l'émergence de générations sans tabac en France.

2. La consommation des produits du tabac est la première cause de décès évitables en France. Elle tue prématurément 73.000 personnes par an, soit 200 personnes par jour.

3. Conformément aux obligations de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT), signée et ratifiée par la France¹, toutes les stratégies de lutte contre le tabac doivent être étudiées à la lumière d'aspects sanitaires, comportementaux, économiques et sociaux, afin de :

- Réduire l'offre et l'attractivité des produits du tabac,
- Dénormaiser leur utilisation dans la société,
- Favoriser l'arrêt chez les fumeurs.



4. Le tabac chauffé, désigné communément par les cigarettiers « *heat not burn* » (abrégié « HNB »), et les produits apparentés, sont des produits du tabac² promus par les cigarettiers. L'un des dirigeants a déclaré que « *ces produits vont supplanter la cigarette classique dans quelques décennies!*³ ».

5. Les objectifs de la mise sur le marché du tabac chauffé, par la majorité des grands cigarettiers, sont clairement énoncés : ils apparaissent économiques et financiers, visent la re-normalisation du tabac et la vente d'un nouveau produit, avec un argument marketing de prétendue moindre nocivité que le tabac fumé.

Nicopatch 7mg/24h dispositif transdermique

COMPOSITION EN SUBSTANCE ACTIVE : Nicotine 27,5 mg pour un dispositif transdermique de 10 cm², un dispositif transdermique délivre 7 mg de nicotine par 24 heures.

LISTE DES EXCIPIENTS : Copolymère de méthacrylates alcool (Eurymel E 200), Ecobase soluble ; film polyester aluminisé, Caouche de la caoutchouc - Duraflex 3672510, Méquim 812, Eurymel E 200, Suoport non tissé - papier 26 g/m², Caouche adhésif - Duraflex 3672510, Méquim 812, feuille de protection détachable - film polyester aluminisé.

INDICATIONS D'UTILISATION : Ce médicament est indiqué dans le traitement de la dépendance tabagique afin de soulager les symptômes du sevrage nicotinique chez les sujets désireux d'arrêter leur consommation de tabac.

Pour augmenter vos chances de succès, lisez attentivement la notice et notamment les conseils d'éducation sanitaire situés à la fin.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION : à conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION : voie transdermique. Lire la notice avant utilisation. TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LOT: 575106_2
EXP: 02/2020



Pierre Fabre
Consumer Health Care
UNE DIVISION PIERRE FABRE MEDICAMENT

SEVRAGE TABAGIQUE

Nicopatch

Nicotine

7
mg/24h

28 Dispositifs
transdermiques

Pierre Fabre
HEALTHCARE

Nicotinell

MENTHE FRAÎCHEUR 4 mg

NICOTINE

4 mg



96 gommes à mâcher médicamenteuses

Sans sucre

Composition en substance active :

Nicotine 4,00 mg,
sous forme de nicotine-polacriline (1:4) ... 20,00 mg,
pour une gomme à mâcher médicamenteuse.
Excipients à effet notoire : sodium (11,45 mg),
sorbitol (100 mg), butylhydroxytoluène (E 321).

Voie buccale.

A conserver à une température ne dépassant pas +25 °C.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Médicament non soumis à prescription médicale.

Médicament autorisé n° 34009 363 162 3 2



Nicotinell

MENTHE FRAÎCHEUR 4 mg

NICOTINE

4 mg

Gommes à mâcher

SANS
SUCRE

Traitement
de la dépendance
tabagique



96
gommes